

**ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES ÉTUDIANTS UPPA À L'ASSEMBLÉE
ÉTUDIANTE UNITA**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

- VU le code de l'éducation
- VU l'arrêté du président portant organisation des élections en date du 5 février 2026
- VU l'arrêté du président portant diffusion de la liste de candidature en date du 24 mars 2026
- VU l'arrêté du président décidant composition du bureau de vote électronique en date du 25 mars 2026

ARRETE

ARTICLE 1^{er} – RESULTATS DE L'ASSEMBLEE ETUDIANTE UNITA

Nombre de sièges à pourvoir	7
Nombre d'électeurs inscrits	12289
Nombre de votants	164
Nombre de votes exprimés	159
Nombre de votes blancs	5
Taux de participation	1,33 %

Liste	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
Action for Students	159	HOFFMANN Maximilien	ELU
		OLLIVIER Faustine	ELUE
		DUPUY-FRANCOIS Pema	ELUE
		NOGUES Justine	ELUE
		LUPINACCI Enzo	ELU
		CLAUWAERT--ASSAU Ainoa	ELUE
		GILBERT Tom	ELU
		CODRIER NUGERE Sophie	ELUE suppléante
		PONCE KAMICHE Carlos	ELU suppléant
		ELIZALDE Amaia	ELUE suppléante
		COUVERT Marine	ELUE suppléante
		GAUDUCHON Gabrielle	ELUE suppléante
		BRUCE Gaïane	ELUE suppléant
PEREZ Maé	ELUE suppléante		

Tous les sièges sont attribués et l'élection est finalisée.

ARTICLE 2 – PUBLICITE

Le présent arrêté est affiché au rez-de-chaussée de la présidence ainsi que dans les composantes de l'université. Il est également publié sur le site web de l'établissement

Fait à Pau, le 10 avril 2026



Le président
Laurent BORDES